



VALGELON-LA ROCHETTE

**COMPTES
ADMINISTRATIFS
2019**

RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRINCIPAL	3
I – Dépenses de fonctionnement 2019	4
I.1 – Chapitre 011 : charges générales	4
I.2 – Chapitre 012 : charges de personnel.....	5
I.3 – Chapitre 014 : atténuation de produits.....	5
I.4 – Chapitre 042 : opération d’ordre de transfert entre sections	5
I.5 – Chapitre 65 : autres charges de gestion courante.....	5
I.6 – Chapitre 66 : charges financières	6
I.7 – Chapitre 67 : charges exceptionnelles.....	6
II – Recettes de fonctionnement 2019	7
II.1 – Chapitre 002 : résultat de fonctionnement (excédent).....	7
II.2 – Chapitre 013 : atténuation de charges.....	7
II.3 – Chapitre 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses	7
II.4 – Chapitre 73 : impôts et taxes	7
II.5 – Chapitre 74 : dotations, participations et subventions	8
II.6 – Chapitre 75 : autres produits de gestion courante	8
III – Dépenses d’investissement 2019	9
III.1 – Chapitre 001 : résultat d’investissement (déficit)	10
III.2 – Chapitre 040 : opération d’ordre de transfert entre sections.....	10
III.3 – Chapitre 041 : opération d’ordre patrimoniales	10
III.4 – Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves.....	10
III.5 – Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées.....	10
III.6 – Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	10
III.7 – Chapitre 204 : subventions d’investissement versées.....	10
III.8 – Chapitre 21 : immobilisations corporelles	10
III.9 – Chapitre 23 : immobilisations en cours	11
IV – Opérations d’investissement 2018	11
IV.1 – Opération 360 : enfouissement de réseaux secs.....	11
IV.2 – Opération 374 : bâtiment cantine élémentaire	11
IV.3 – Opération ET100 : viabilisation de l’impasse de la Chartreuse	11
V – Recettes d’investissement 2018	12
V.1 – Chapitre 001 : résultat d’investissement (excédent)	12
V.2 – Chapitre 040 : opération d’ordre de transfert entre sections.....	12
V.3 – Chapitre 041 : opération d’ordre patrimoniales	12
V.4 – Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves	12
V.5 – Chapitre 13 : subventions d’investissement reçues	13
V.6 – Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées.....	13
V.7 – Chapitre 23 : immobilisations en cours	13
BUDGET ANNEXE ZH COLOMBIER	13

BUDGET PRINCIPAL

Le rapport de présentation présente les dépenses et les recettes qui ont été réellement exécutées au cours de l'exercice 2019.

Les précisions apportées sont agglomérées tel que dans le budget primitif voté et concernent les deux communes historiques.

Seuls les articles qui ont connus un dépassement important entre prévision et exécution font l'objet d'une description détaillant les éléments précisant cet écart.

BALANCE 2020	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
INVESTISSEMENT	1 657 290,02	1 102 963,42	-554 326,60
FONCTIONNEMENT	4 898 751,62	5 212 097,57	313 345,95
TOTAL	6 556 041,64	6 315 060,99	-240 980,65

	Investissement	Fonctionnement	Global
Résultat d'exercice	-554 326,60	313 345,95	-240 980,65
Résultat N-1	-62 228,73	1 372 550,03	1 310 321,30
Résultat cumulé	-616 555,33	1 685 895,98	1 069 340,65

I – Dépenses de fonctionnement 2019

Dans l'ensemble, les dépenses de fonctionnement ont représenté la somme totale de 4,9 M€. La prévision totale initiale, y compris les décisions modificatives intervenues en cours d'année, est de 6,3 M€. L'exécution a donc globalement été inférieure de 22% environ au regard des prévisions.

		2019 Prévu	2019 Réalisé
011	CHARGES GENERALES	1 502 450,00	1 390 016,37
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 185 500,00	2 176 952,59
014	ATTENUATION DE PRODUITS	144 900,00	143 250,41
022	DEPENSES IMPREVUES	870,48	0,00
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	1 194 894,44	0,00
042D	OPERATIONS D'ORDRE	400 500,00	400 053,24
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	652 290,00	586 270,42
66	CHARGES FINANCIERES	133 810,00	128 613,66
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 635,11	73 594,93
TOTAL		6 288 850,03	4 898 751,62

I.1 – Chapitre 011 : charges générales

Les charges générales s'élèvent globalement à 1,5 M€. La prévision initiale totale était de 1,39 M€ (dont 83 000 € pour Etable) soit une exécution inférieure de 26% par rapport à cette prévision.

- Article 6042 – Achat de prestation de services

L'article connaît un dépassement d'environ 10 000 € dû à une augmentation du nombre d'enfant admis dans les services périscolaires.

- Article 60621 – Combustibles

L'article enregistre un dépassement des prévisions. On note une consommation plus importante au niveau des bâtiments de la piscine (+ 5 00 € par rapport à 2018), du stade (+ 2 000 € par rapport à 2018), du gymnase de la Seytaz (+ 10 000 €), du boulodrome (+ 3 20 € par rapport à 2018) et de la ferme Rey (+ 1 850 € par rapport à 2018).

En ce qui concerne la ferme Rey, une facture d'une commande passée en fin d'année 2018 a été réglée en en janvier 2019.

En ce qui concerne les autres bâtiments ont eu des consommations élevées notamment au cours du dernier trimestre 2019 qui a enregistré des températures moyennes plus basses que l'automne 2018.

- Article 615221 – Entretien et réparation

L'article connaît un dépassement d'environ 18 000 € expliqué par

- L'entretien du filtre à sable de la piscine (2 479 €)
- L'occultation de portillon et de clôture de l'école primaire (4 000 €)
- Le contrôle et la vérification des ascenseurs (1 700 €)
- La pose de volets roulants dans un appartement du bâtiment administratif (1 500 €)
- La reprise et du système d'alarme de la ferme Rey (1 350 €)
- La révision des climatisations des 3 écoles (2 550 €)

- 617 – Etudes et recherches

Cet article n'a connu aucune exécution et concernait la mise en place des études prévues dans le cadre du FISAC. Les crédits liquidés sur les actions du FISAC ont été imputés à l'article 6226 – Honoraires.

- 6226 – Honoraires

L'article connaît un dépassement de + 31 550 € expliqué par l'enregistrement des actions du FISAC. En retirant celles-ci, l'exécution de ce compte est inférieure aux prévisions.

- 6231 – Annonces et insertions

Le compte enregistre un dépassement dû aux publications relatives à la mise en DSP du camping et aux annonces légales liées aux procédures d'urbanisme (information sur la préemption, enquêtes publiques relatives aux PLU en cours).

- 6232 – Fêtes et cérémonies

L'article connaît un dépassement notamment expliqué par les dépenses engagées pour la réalisation du bal littéraire (3 300 €), les actions d'animation de la médiathèque (+2 200 € par rapport au budget inscrit) et la réalisation du film de promotion de la commune (4 400 €).

- 6288 : Autres services extérieurs

L'article connaît un dépassement d'environ 8 500 € expliqué par :

- Les diagnostics avant démolition pour le garage Michelland, la maison Bienveillant et l'ancienne salle des fêtes (11 100 €)
- Le règlement de la prestation d'instruction du droit du sol à la communauté de communes, car difficile de prévoir le nombre d'instructions à venir (+ 5 000 € par rapport à la prévision)
- Le processus de mise en conformité de la commune au regard du RGPD (3 200 €)

I.2 – Chapitre 012 : charges de personnel

La dépense totale en matière de masse salariale est arrêtée au montant de 2,176 M€ pour une prévision initiale de de 2,12 M€

La prise en charge d'arriérés de l'aide au retour à l'emploi (ARE) de deux agents qui ont quitté la collectivité en 2018 pour incapacité définitive à toutes fonctions a entraîné un surcote de 26 000 €. Par ailleurs, le remplacement d'agent en arrêt maladie ainsi que l'intégration au nouveau régime indemnitaire des agents de la commune d'Etable (aux il a été appliqué celui de la Rochette) ont entraîné une augmentation globale du chapitre. A titre d'information, les remboursements des assurances statutaires et de la CPAM viennent en atténuation de cette augmentation (cf. infra).

I.3 – Chapitre 014 : atténuation de produits

Le montant total exécuté sur ce chapitre s'élève à 143 250 € environ pour prévision globale de 144 900 €.

L'essentiel de la dépense repose sur le versement du fonds de péréquation intercommunalité-communes (FPIC) versé à hauteur de 77 400 €.

Ce chapitre enregistre également le reversement de la redevance pour modernisation des réseaux à l'agence de l'eau (22 300 €). Celle-ci a été reversée par la communauté de communes car elle concernait l'année 2017.

I.4 – Chapitre 042 : opération d'ordre de transfert entre sections

Les opérations d'ordre de transfert entre section concernent uniquement les amortissements pratiqués par la commune de La Rochette sur les biens amortissables soit environ 400 000 € environ.

I.5 – Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Le chapitre a connu une exécution à hauteur de 586 300 € environ. La prévision globale de ce chapitre était de 652 000 €.

A noter qu'en ce qui concerne l'article lié aux subventions associatives (151 000 € consommés pour 208 000 € de prévision), n'a pas été constaté financièrement la mise à disposition du directeur de l'école de musique (opération blanche) entraînant de fait une inexécution à hauteur de 62 500 €.

I.6 – Chapitre 66 : charges financières

L'exécution budgétaire du chapitre relatif aux intérêts des emprunts a été exécuté conformément aux prévisions soit 128 600 € pour une prévision totale de 133 800 €.

Le montant des ICNE s'est élevé à – 7 200 €.

I.7 – Chapitre 67 : charges exceptionnelles

Le chapitre des charges exceptionnelles concerne essentiellement la constatation des résultats déficitaires en fonctionnement transférés dans le cadre de la dissolution du SABRE (6 100 €) et du budget assainissement (52 600 €). Ces résultats ont été transférés auprès de la communauté de communes qui exerce cette compétence depuis le 1^{er} janvier 2018.

II – Recettes de fonctionnement 2019

L'exécution budgétaire relative aux recettes de fonctionnement s'élève à 4,980 M€ pour une prévision totale de 5,671 M€.

		2019	2019
		Prévu	Réalisé
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 372 550,03	0,00
013	ATTENUATION DE CHARGES	38 000,00	40 165,53
042R	OPERATIONS D'ORDRE	10 400,00	333,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	362 000,00	350 894,24
73	IMMOTS ET TAXES	3 588 900,00	3 781 034,49
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	757 000,00	844 373,55
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	154 500,00	180 572,90
76	PRODUITS FINANCIERS	500,00	80,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	14 643,86
TOTAL GLOBAL		6 288 850,03	5 212 097,57

II.1 – Chapitre 002 : résultat de fonctionnement (excédent)

La prévision budgétaire totale initiale d'excédent de fonctionnement représente la somme de 1 372 500 €. L'exécution budgétaire en fin d'exercice dégage un excédent de 313 350 € au titre de l'année 2019. Ceci induit un résultat aggloméré de 1 385 900 €.

II.2 – Chapitre 013 : atténuation de charges

Comme précisé ci-avant l'essentiel de l'exécution budgétaire de ce chapitre constate les remboursements par les assurances statutaires et la CPAM des agents en arrêt maladie. La prévision initiale 20 000 € sur l'article afférent alors que les remboursements se sont élevés à 40 000 €.

II.3 – Chapitre 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses

L'exécution de ce chapitre s'élève à 351 000 € pour une prévision totale de 362 000 €.

L'essentiel des recettes de ce chapitre est issu des recettes des services périscolaires affecté par le nombre d'enfants présents dans ces services et qui représente un montant global de 181 500 €.

Le camping affiche une progression de des recettes de + 10 000 € par rapport à l'année 2018 qui s'élevaient à 62 000 €.

La politique tarifaire mise en place au cours de l'exercice 2019 pour l'accès à la piscine n'a pas eu un impact limité sur la recette de l'équipement qui s'élève à 31 900 € (34 200 € en 2018).

A noter que la recette prévue pour la mise à disposition d'un fonctionnaire à l'école de musique (cf. chapitre 65 en dépenses de fonctionnement) n'a pas été constatée.

II.4 – Chapitre 73 : impôts et taxes

Le chapitre présente une exécution totale de 3,78 M€. La moitié environ des recettes de ce chapitre sont le fruit des impôts locaux (1,69 M€).

L'attribution de compensation versée par la communauté de communes de Cœur de Savoie s'est élevée à 1,03 M€ et le FNGIR à 855 900 € (contre 873 500 € en 2018).

La recette constatée à l'article 7328 – Autres fiscalités reversées constate pour 71 000 € environ le solde de l'attribution de compensation versée par la communauté de communes au titre de l'exercice 2018.

II.5 – Chapitre 74 : dotations, participations et subventions

L'exécution de ce chapitre s'élève à 844 400 € pour l'exercice 2019 pour une prévision de 757 000 €.

A noter que la réforme du FCTVA applicable sur certaines dépenses de fonctionnement combinée au passage en commune nouvelle, les reversements liés au reversement de la TVA sur les dépenses de fonctionnement s'enregistrent désormais à l'article 744. En effet, depuis 2019 l'Etat a décidé de rembourser des dépenses de fonctionnement notamment relatives à l'entretien des bâtiments et infrastructures. Par ailleurs, le reversement de TVA, de par le passage au statut de commune nouvelle s'effectue trimestriellement alors qu'auparavant, le versement concernait les dépenses nées de l'exercice N-2. Aussi pour cette première année, un reversement de 45 700 € a été constaté dans cet article.

Outre la participation des communes ayant des enfants scolarisés dans les établissements scolaires de la commune (pour la partie purement scolaire mais aussi périscolaire pour un montant global de 78 500 €), les fonds de concours versés par la communauté de communes (46 000 €), la moitié des recettes de ce chapitre est issu du versement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCRTP) soit environ 456 700 €.

II.6 – Chapitre 75 : autres produits de gestion courante

Le chapitre présente une exécution totale à hauteur de 180 600 € pour une prévision de 154 500 €.

Il regroupe l'ensemble loyers perçues au titre des locations immobilières qui s'élèvent à 148 800 € pour l'exercice 2019. Par ailleurs, les sinistres ont été plus importants que l'année précédente et représente un remboursement par les assurances d'environ 11 000 €.

III.1 – Chapitre 001 : résultat d'investissement (déficit)

Le déficit d'investissement prévisionnel 2019 s'élève à 101 000 € en début d'exercice.

III.2 – Chapitre 040 : opération d'ordre de transfert entre sections

Les opérations d'ordre de transfert entre section concernent l'amortissement d'une subvention et ainsi qu'une reprise sur amortissement.

III.3 – Chapitre 041 : opération d'ordre patrimoniales

La moitié de ce chapitre constate le solde des opérations sous mandat effectuées par la commune déléguée de La Rochette pour le compte du SDES 73 pour les opérations d'amélioration esthétique des réseaux électriques dans les rues des Férices et Meule Perrin notamment.

III.4 – Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves

Le chapitre des dotations, fonds divers et réserves en dépenses d'investissement ont concernés au titre de l'exercice 2019, le reversement de l'excédent d'investissement reçu de la dissolution du SABRE.

Par ailleurs, une inscription relative au remboursement d'une taxe d'aménagement avait été inscrite pour une prévision de 42 500 €. Cette dépense a été constatée en fonctionnement (article 7398).

III.5 – Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées

Le remboursement du capital des emprunt s'est élevé à 618 600 € environ en diminution de 136 700 € par rapport à l'année 2018.

III.6 – Chapitre 20 : immobilisations incorporelles

Le chapitre des immobilisations incorporelles a enregistré une dépense totale de 59 350 € pour une prévision globale de 110 300 €. L'écart réside dans le fait que les PLU en cours ne sont pas achevés et en conséquence, il sera nécessaire de reporter les sommes en rapport sur l'exercice 2020.

Au titre de l'article 202 – Frais de documents d'urbanisme les dépenses ont concerné :

- La révision du PLU de La Rochette : 12 250 €
- La création du PLU d'Etable : 17 000 €

Le reste des dépenses est constitué par l'étude de faisabilité de la nouvelle école maternelle dans le cadre de l'OAP de la grangette (8 900 €) et la migration des logiciels dans le cadre de la fusion des communes (14 350 €).

III.7 – Chapitre 204 : subventions d'investissement versées

La seule dépense enregistrée au titre de ce chapitre concerne le versement des aides directes au entreprises dans le cadre du FISAC soit 23 500 € environ.

Un solde de versement de ces subventions est inscrit au titre des restes à réalisés qui seront repris dans le budget primitif 2020 (17 900 €).

III.8 – Chapitre 21 : immobilisations corporelles

Les dépenses en matière d'immobilisations corporelles s'élèvent à 552 400 € pour une prévision globale de de 1,38 M€.

Les dépenses exécutées ont principalement concerné :

- Le rachat du garage Michelland à l'EPFL (123 000 € - article 2115)
- Les réfections de voirie (route du Mât et avenue Max Franck) pour un montant total de 78 500 € (article 2152)
- L'acquisition de la balayeuse pour la somme de 93 600 € (article 21727)
- L'acquisition d'un véhicule électrique pour 61 700 € (article 2182)
- Le déploiement du wifi et de matériel informatique au camping pour un montant de 21 750 € (article 2183)

III.9 – Chapitre 23 : immobilisations en cours

Ce chapitre n'a pas connu d'exécution budgétaire autre que celles inscrites au titre des opérations.

IV – Opérations d'investissement 2018

IV.1 – Opération 360 : enfouissement de réseaux secs

L'opération 360 constate le règlement auprès du SDES pour la participation de la commune aux travaux sous maîtrise d'ouvrage du syndicat pour un montant de 33 100 € et relative au solde des travaux réalisés dans la rue de Saint Maurice.

IV.2 – Opération 374 : bâtiment cantine élémentaire

L'opération 374 constate les frais d'étude pour la faisabilité du bâtiment et les besoins en vue d'une part de vérifier que techniquement les fondations n'entraîneront pas une dégradation de la nappe phréatique et préparer le programme pour lancer un concours de maîtrise d'œuvre.

Le montant globale de l'étude s'est élevé à 28 650 € dont 18 500 € réglés en 2019.

IV.3 – Opération ET100 : viabilisation de l'impasse de la Chartreuse

Dans le cadre de cette opération la somme de 162 400 € relative aux travaux de création de la voirie ont été enregistrés à l'article 2151, alors que la prévision initiale de 173 500 € était inscrite à l'article 2315.

V – Recettes d'investissement 2018

		2018 Prévu	2018 Réalisé	2019 Prévu	2019 Réalisé
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	108 892,61		38 844,79	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	654 442,90		1 194 894,44	0,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
040R	OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	443 410,00	420 370,16	400 500,00	400 053,24
041R	OPERATIONS D'ORDRE DANS LA SECTION	125 674,99	91 575,88	129 550,64	129 420,36
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	954 768,00	1 065 744,28	460 375,10	566 178,22
13R	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	127 800,00	134 633,26	71 200,00	5 240,00
16R	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	221 700,00	192 037,75	490 000,00	2 071,60
20R	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 866,64	730,64	0,00	0,00
23R	IMMOBILISATIONS EN COURS	175 000,00	169 935,21	0,00	0,00
TOTAL GLOBAL		2 830 555,14	2 075 027,18	2 795 364,97	1 102 963,42

V.1 – Chapitre 001 : résultat d'investissement (excédent)

L'inscription du résultat reporté excédentaire concerne l'intégration du résultat d'investissement excédentaire né de la dissolution du SABRE et prévue en cours d'exercice par décision modificative.

V.2 – Chapitre 040 : opération d'ordre de transfert entre sections

Les opérations d'ordre de transfert entre sections constatent les amortissements pratiqués par la commune de La Rochette sur les biens amortissables pour un montant total de 400 000 € (cf. chapitre 042 – dépenses de fonctionnement).

V.3 – Chapitre 041 : opération d'ordre patrimoniales

Les opérations d'ordre patrimoniales en recettes d'investissement concernent la réintégration des frais d'étude, de maîtrise d'œuvre et de publicité à rattacher aux travaux. Le montant est identique à celui constaté au chapitre 041 en dépenses d'investissement (129 450 €).

V.4 – Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves

Ce chapitre a enregistré une exécution totale de 566 200 € pour une prévision initiale de 360 400 €. L'écart entre la prévision et la réalisation provient du fait du remboursement trimestriel de la TVA. L'inscription initiale ne concernait que le remboursement au titre de l'année N-2.

Les recettes enregistrées sont :

- FCTVA : 357 200 €
- Le produit des taxes d'aménagement : 62 100 €

- Les excédents de fonctionnement capitalisés couvrant le déficit de l'année 2018 ainsi que les restes à réaliser : 85 700 €
- Le transfert du déficit d'investissement issu avec la compétence assainissement à la communauté de communes : 61 200 €

V.5 – Chapitre 13 : subventions d'investissement reçues

Le montant total des subventions reçues au titres de l'année 201 s'élève à 4 400 €.

V.6 – Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées

Seules les cautions versées au titre des location immobilières de la communes ont été enregistrées sur l'exercice (2 100 €).

L'emprunt prévisionnel n'a pas été contracté.

V.7 – Chapitre 23 : immobilisations en cours

Les recettes constatées au chapitre 23 des recettes d'investissement sont la constatation de l'annulation des mandat passés pour financer les travaux de réaménagement de la supérette du centre-ville pour un montant total de 169 935 € (cf. chapitre 23 – dépenses d'investissement). La différence entre les dépenses et les recettes sur ces écritures sont les dépenses qui ne sont pas éligibles à récupération de TVA.

BUDGET ANNEXE ZH COLOMBIER

Outre les prévisions affichées lors de l'établissement du budget primitif 2019, aucune opération n'a été effectuée sur le budget annexe.

Il reste toujours dans l'attente de ventes de terrains qui viendraient compenser le déficit de ce budget.